

Au sommaire...

Page 1.

Edito

Page 2.

Des informations pratiques ou administratives,

Page 3.

La vie dans le village et autour du village

Page 3-4.

Le coin culture :
recette, biblio,
jeu(x)

Page 5 et 6.

Histoire(s)

Le mot du maire (par Jean ROBLET)

Comme je l'indiquais dans le numéro 10, j'ai participé le 18 décembre 2017 à une réunion de concertation avec tous les services concernés à la Préfecture. Toutes les communes engagées dans une démarche de protection de captage y étaient invitées.

Il a été rappelé que la protection des captages est un enjeu fort en Haute-Saône, qui mobilise les collectivités et les acteurs de l'eau. La Haute-Saône compte 555 captages : plus que de communes !

La démarche d'indemnisation systématique a été abandonnée. Aussi, pour concilier les problématiques sanitaires avec les enjeux agricoles et permettre une soutenabilité financière de la protection des captages par les communes, l'Etat et la Chambre d'Agriculture ont convenu d'élaborer « un protocole d'accord » qui vise à privilégier un accord amiable entre la collectivité et les exploitants agricoles concernés par la protection du captage. Ce protocole vise à favoriser la mise en œuvre de mesures volontaires : adaptation des pratiques agricoles, recherche de solutions alternatives pour préserver la qualité de l'eau. Ce protocole prévoit qu'en cas de surcoût ou manque à gagner pour les propriétaires et/ou les exploitants concernés par les prescriptions, une indemnisation leur serait versée suivant un cadre défini.

Pour conclure sur le captage du Puits du Pâtis, le dernier rapport de suivi de qualité, établi par la FREDON (Fédération Régionale des Organismes Nuisibles), indique en synthèse : « la qualité de l'eau semble tendre vers une amélioration, la contamination de la ressource est globalement faible et tend à diminuer ». À confirmer.

NB : le suivi analytique du Puits du Pâtis est consultable en mairie.





Informations pratiques

Tél. Mairie : 03 84 92 08 52

Tél. Maire : 03 84 92 07 33

Maire : Jean ROBLET

1^{er} adjoint : Joël GELINOTTE

2^{ème} adjoint : Maurice ROBERT

Horaires d'ouverture :

jeudi de 13h30 à 16h 30.

Un **défibrillateur** est en accès libre à droite de l'entrée de la mairie.

Collecte des déchets :

le vendredi.

Déchetterie :

Fresne-Saint-Mamès,
Dampierre-Sur-Salon

Bibliothèque :

responsable Françoise LAFAGE,
le mercredi de 16h00 à 18h00,
le samedi de 14h00 à 16h00.

« **Fédry en fêtes** »

Contact : Michel LAMBERT
06 52 41 39 99

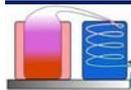
Pour nous écrire :

blog.fedry@gmail.com
fedryenfetes@orange.fr

Rédaction du bulletin :

Blandine Welker, Françoise Lafage, Jean Roblet, Sébastien Fournier

Informations municipales



Distillation : un atelier de distillation communal est en cours de réalisation. Décidé en Conseil municipal le 07 mai 2018, cet atelier, installé dans une annexe de la mairie, sera équipé d'un alambic de type bain-marie acheté 1000€ à la commune d'Oricourt (70110). Les travaux de réhabilitation ont été réalisés par les conseillers municipaux. Le coût en matériaux s'élève à 586€. Cet alambic sera mis à la disposition des personnes souhaitant distiller moyennant une redevance journalière de 20€ pour les habitants du village et de 30€ pour les personnes extérieures.



Impôts Taxes : depuis peu, les services du Trésor Public ne recouvrent plus les sommes dues d'un montant inférieur à 15€. Ces nouvelles dispositions concernent en particulier les taxes de voirie et d'assainissement. Lors de la séance du 07 mars 2018, le Conseil municipal a décidé de faire recouvrir les taxes d'un montant annuel inférieur à 15€ tous les 3 ans. Ainsi en 2018 seront facturées les taxes correspondant aux années 2018-2019-2020.



Espace cinéraire : réuni en séance le 07 mars 2018, le Conseil municipal, pour faire face à d'éventuelles demandes, a décidé de créer un espace cinéraire et un jardin du souvenir dans le cimetière communal. Après consultation de plusieurs, l'entreprise DELAMARCHE de Dampierre-sur-Salon a été retenue. Montant des travaux : 2982€. Cet espace sera implanté côté nord-ouest de l'église et comprendra un espace de dispersion des cendres et un ensemble évolutif de trois cases-urnes. Les travaux sont prévus courant de l'été 2018. Lors de cette séance, le Conseil municipal a fixé à 350€ le montant de la concession « case-urne » et à 25€ la redevance de dispersion des cendres.

Informations pratiques



Télévision : les fréquences ont changé. Si vous recevez la télévision par antenne râteau, peut-être avez-vous perdu une partie de vos chaînes ? Pour résoudre ce problème, vous devez procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.



Tri sélectif : dans le précédent numéro, le problème du tri sélectif était déjà évoqué. Le taux de refus continue à augmenter pour atteindre maintenant 30%. D'autre part le montant des redevances impayées atteint maintenant 180 000 € au niveau de la CC4R. Si cette situation perdure, il faudra s'attendre à des augmentations. Les mauvais comportements individuels ont des conséquences collectives, à méditer...



Achat de fuel : madame DECAUDIN-MIELOT de Pont-de-Planches propose aux personnes intéressées de se grouper pour l'achat de fuel en vue d'obtenir des prix attractifs, pour une livraison début août. Se faire connaître auprès du maire au 06 30 93 13 76 ou en mairie.



Maladie de Lyme : la maladie de Lyme provoquée par des piqûres de tique devient un réel problème de santé. Ces piqûres sont souvent prises à la légère. Le dépliant joint à notre bulletin vous permettra d'en savoir davantage.



Lutte contre la cybercriminalité : dans le cadre d'un programme de sensibilisation de la population en matière de sécurité numérique, le ministre de l'intérieur a mis en ligne une assistance d'aide aux victimes d'actes de cyber-malveillance. Le site www.cybermalveillance.gouv.fr permet d'établir un diagnostic et d'apporter une assistance aux victimes.

Animations du comité « Fédry en Fêtes »

(par Michel LAMBERT, président)



Fête des voisins : cette 4^{ème} fête des voisins organisée vendredi soir 25 mai, par l'association « Fédry en fêtes » s'est déroulée, pour la première fois, dans la nouvelle salle de convivialité au sein du bâtiment de la mairie. Une cinquantaine de personnes étaient inscrites, dans une ambiance chaleureuse, très conviviale, et où selon la règle de cette fête, chacun a apporté une spécialité : les femmes du solide et les hommes du liquide. Une belle soirée bien appréciée et qui a été préparée avec soin par l'équipe d'« Fédry en fêtes ».



Le dimanche 08 juillet à partir de 17 h, 4^{ème} fête de la musique dans la cour de la Mairie, et sous les tilleuls, avec le groupe « Running Stones » accompagné de leurs amis. Ambiance garantie.



Le dimanche 26 août, une grande première, « les Arts au Village ». Un rassemblement de plus de 20 artistes et artisans d'art principalement haut-saônois, qui nous présenteront leurs œuvres, et feront des démonstrations pour certains. Nous vous espérons nombreux pour soutenir l'art en Franche-Comté. Faites-le savoir autour de vous. A cette occasion, et dans la semaine qui précèdera le 26 août, nous souhaitons une aide la plus large possible, de tous, car nous aurons à monter plusieurs chapiteaux, et nombre d'installations pour recevoir ces artistes exposants. N'hésitez pas à proposer vos services.



Le dimanche 16 décembre Concert en l'église avec la chorale « SERENATA ».

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bon été sous le soleil de Fédry. Et surtout n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour l'animation de notre village. A votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

La vie dans le village. et autour du village



Nouveaux habitants : nous sommes heureux d'accueillir et souhaitons la bienvenue dans le village à :

- Bernard MOZER et Marijo RACLOT, au 14 Grande Rue (maison Bertot),
- Patrick AULAGNER et Lucia TROVATI, au 7 rue des Perrières (maison Viala),
- Jocelyn PASQUET, au 7 rue de la Source (maison Cayrol).



Distinction : Anaïs LEGRAND vient d'être à nouveau lauréate du prix « Entreprenariat », prix attribué par l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE). Nous lui adressons toutes nos félicitations !



Nécrologie : toutes nos condoléances vont aux proches de madame Odette PAROTY, décédée le 05 avril 2018.

Recette : mini-gratins de légumes

(recette facile par Nathalie BOUCARD)

Ingrédients

- 500 g de légumes frais de saison cuits à la vapeur, ou en boîte l'hiver, macédoine de légumes ou pommes de terre,
- lardons précuits
- oignons revenus,
- 100g de gruyère râpé,
- un œuf, crème allégée, sel et poivre, noix de muscade

Cuire les légumes et les couper finement. Les mélanger à l'œuf, avec la crème, les petits lardons, les oignons grillés, les épices et le gruyère râpé dans un grand saladier. Disposer le mélange dans des moules à muffins et faire cuire au four à 180 degrés pendant 20 à 30 minutes.

Accompagne joliment tous les rôtis.



Le coin culture

(par Françoise LAFAGE)

Grainothèque : la bibliothèque municipale de Fédry est l'une des 23 bibliothèques du nouveau réseau des grainothèques, né en janvier 2018 à l'initiative de la Médiathèque départementale de Haute-Saône.

Inaugurée le 14 avril dernier, la grainothèque de Fédry a été aidée à son début par deux jardiniers émérites du village que nous remercions vivement pour leurs conseils et leurs dons. Une dizaine de personnes du village et trois visiteurs extérieurs ont échangé des graines de fleurs, aromatiques et légumes lors de l'ouverture.

La boîte à graines est à la disposition de tous pour les échanges toute l'année aux horaires de la bibliothèque et elle est entièrement gratuite : il suffit de mettre ses propres graines dans une enveloppe avec leur nom et leurs dates de semis et de récolte, venir les déposer et choisir des graines nouvelles. Nous nous chargeons du reconditionnement en petits paquets de 10 voire plus, selon les grosseurs. Le but des échanges est de faire revivre quelques vieilles espèces et d'échanger des façons de faire, qu'elles soient modernes ou pas ! Les livres de la bibliothèque peuvent aider à compléter les informations manquantes.

Un premier troc de plants déjà bien levés a été testé entre les participants du village juste avant les saints de glace : on y a troqué du persil, des potimarrons, des concombres, des haricots blancs, de l'aloë vera, des dahlias, mais aussi de la grande consoude, du faux buis, des reprises de fusain et quelques capucines. Et pour un premier essai, le but a été atteint...

La grainothèque de Fédry a été invitée à l'inauguration de celle de Champlitte, créée par les enfants du CE2 dans le jardin qu'ils cultivent au Musée départemental des Arts et des Techniques.

Les prochaines activités sont prévues en automne (on peut prévoir des échanges lors des nettoyages de jardin avant l'hiver et reprises en novembre), mais surtout en début 2019 pour les premiers semis sous abri de tomates (anciennes), de légumes et d'herbes aromatiques.

Venez nombreux, le choix sera plus grand !

La BIBLIOTHEQUE municipale de FEDRY (70120)

vous propose

une GRAINOTHEQUE

sous l'égide de la Médiathèque Départementale de Petit Vesoul

espace d'échange de graines et de semences

où

chacun peut venir déposer ou prendre des graines ou semences de fleurs, légumes, plantes aromatiques ou sauvages

aux horaires de la bibliothèque :

le mercredi de 16 à 18 h
le samedi de 14 à 16 h.

OUVERTURE

samedi 14 avril à 14h30

La BIBLIOTHEQUE municipale de FEDRY (70120)

vous propose un

PREMIER

mini TROC de PLANTS

juste pour voir....

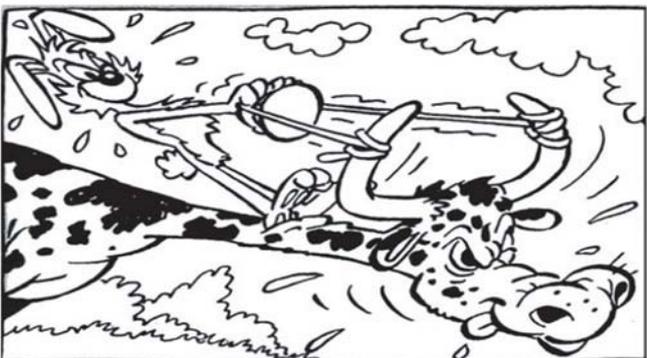
samedi 12 mai

de 14 à 16 heures

à la GRAINOTHEQUE

Mairie de Fédry, 12 grande rue
70120 Fédry

Jeux : 9 différences



Bibliothèque municipale de Fédry

le nouveau dépôt 2018 de la médiathèque est arrivé !
et la grainothèque fonctionne aux heures d'ouverture...

c'est la Bibliothèque

mercredi de 16 à 18 heures
samedi de 14 à 16 heures

accès gratuit aux services publics par internet

fb libfedry
bibliotheque.fedry@orange.fr

mairie de Fédry
12 grande rue
70120 Fédry

Retrouver sur internet les infos...

à l'adresse :

leblogdefedry.blogspot.com

